VILLE D'AUBANGE

Wallonie territoire SPW

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est [redacted]

Le terrain concerné est situé Rue Saint-Martin, 7 à 6791 Athus, et cadastré 2e division, section A n°527L.

Le projet consiste en **La construction d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Écarts au Guide Communal d'Urbanisme :
*Certaines baies présentent un caractère horizontal ;
*Niveau de la maison plus bas que la voirie (niveau terrain naturel) ;
*Bardage en zinc et en bois (façade latérale) ;
*Multiplicité des matériaux ;
*Colorimétrie des matériaux ;
*Aération des WC avec ventilation mécanique ;
* Teinte des menuiseries (ton quartz).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09/11/2026 au 23/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 215/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 02/11/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ► soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n°22 à 6791 Athus
- ► par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

